



DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

**ARRÊTÉ DU PRÉSIDENT
DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

**COMPOSITION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DE LA CITOYENNETÉ ET DE L'AUTONOMIE**

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code de l'action sociale et des familles et notamment ses articles L 149-1 et suivants, et D 149-1 et suivants,

Vu la délibération n° 2021-253 du Conseil départemental en date du 1^{er} juillet 2021 relative à l'élection du Président du Conseil départemental, monsieur Jean-Claude LEROY,

Vu les propositions de nomination des membres du Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie pour le premier collège des représentants des usagers, le deuxième collège des représentants des institutions, le troisième collège des représentants des organismes et professionnels œuvrant en faveur des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, et le quatrième collège des personnes physiques ou morales concernées par les politiques de l'autonomie et de la citoyenneté.

Le Président du Conseil départemental,

Considérant que le mandat des membres du Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie est arrivé à échéance, il convient de désigner de nouveaux membres pour une durée de 3 ans,

ARRÊTE :

Article 1 : Le Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie est présidé de droit par le Président du Conseil départemental.

En cas d'empêchement, délégation est donnée à madame Maryse CAUWET, Vice-Présidente du Conseil départemental.

Article 2 : La formation spécialisée relative aux personnes âgées est composée comme suit :

2.1 : Le premier collège des représentants des usagers retraités, des personnes âgées, de leurs familles et proches aidants est composé de :

a) Huit représentants des personnes âgées, de leurs familles et des proches aidants désignés sur propositions des associations :

Association	Titulaire	Suppléant
Association nationale des hospitaliers retraités	Georges RENE	Marc DUBOIS
Association Nationale des Retraités du Pas-de-Calais (ANR 62)	Pascale HENNEBELLE	Elisabeth PONTEL
Génération mouvement. Les Aînés Ruraux	Francis THOMAS	Jean-Paul GOMEL
Fédération Nationale des Associations de Retraités et pré-Retraités FNAR	Françoise LAMIRAND	Maryvonne DARRAS
Union Départementale des Associations Familiales du Pas-de-Calais (Udaf 62)	Martine DURIEZ	Jean-Jacques SCOAZEC
Fédération Générale des Retraités de la Fonction Publique du Pas-de-Calais (FGRFP)	Michel SALINGUE	Elisabeth BODIN
Non pourvu		
Non pourvu		

b) Cinq représentants des personnes retraitées désignés, sur propositions des organisations syndicales représentatives au niveau national :

Organisation syndicale	Titulaire	Suppléant
Confédération Force Ouvrière (FO)	Gérard PEZE	En cours de désignation
Confédération Française Démocratique du Travail (CFDT)	Bernard DEHUY	Olivier SAUVAGE
Confédération Française de l'Encadrement-Confédération Générale des Cadres (CFE-CGC)	Jean JOLY	Jean-Pierre LOTH
Confédération Française des Travailleurs Chrétiens (CFTC)	En cours de désignation	En cours de désignation
Confédération Générale du Travail (CGT)	Dominique WATRIN	Philippe DUTKIEWICZ

- c) Trois représentants des personnes retraitées désignés parmi les autres organisations syndicales siégeant au Haut conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge dans la formation spécialisée du champ de l'âge, sur propositions de ces organisations syndicales :

Organisation syndicale	Titulaire	Suppléant
Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles du Pas-de-Calais (FDSEA 62)	Denis DELPORTE	Alain LEMAIRE
Fédération Syndicale Unitaire (FSU)	Christian CHAMPIRE	Dominique LAMIRAND
Union Nationale des Syndicats Autonomes (UNSA)	Catherine VANLOOKE DECOURCELLE	Sophie ANDRE

2.2 : Le deuxième collège des représentants des institutions est composé de :

- a) Deux représentants du Conseil départemental désignés par le Président du Conseil départemental :

Titulaire	Suppléant
Cécile YOSBERGUE	Audrey DESMARAI
Aline GUILLUY	Ingrid GAILLARD

- b) Deux représentants des autres collectivités et établissements publics de coopération intercommunale désignés sur proposition de l'association départementale des maires :

Titulaire	Suppléant
Pierre SELIN	En cours de désignation
Corinne DUBOIS	En cours de désignation

- c) Le Directeur départemental de l'emploi, du travail et des solidarités ou son représentant ;
- d) Le Directeur général de l'Agence régionale de santé ou son représentant ;
- e) Un représentant de l'Agence nationale de l'habitat dans le département désigné sur proposition du préfet :

Titulaire	Suppléant
Séverine MERCIER	Non désigné

- f) Quatre représentants des régimes de base d'assurance vieillesse et d'assurance maladie désignés sur propositions de la Caisse primaire d'assurance maladie, de la Mutualité sociale agricole et de la Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail :

Organisme	Titulaire	Suppléant
Caisse d'Assurance Retraite et de Santé Au Travail (CARSAT) Nord Picardie	Alain TREUTENAERE	Olivier SIMON
Mutualité Sociale Agricole (MSA) Nord Pas-de-Calais	Hervé LINGRAND	Guy TORCHY
Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) de l'Artois	Patricia BIGAILLON	Sophie SAUVAGE
Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) de la Côte d'Opale	Dominique MORTREUX	Olivier SIMON

- g) Un représentant des institutions de retraite complémentaire désigné sur proposition des fédérations des institutions de retraite complémentaire :

Titulaire	Suppléant
Jérémie NAOUR	Florine PYNSON

- h) Un représentant des organismes régis par le code de la mutualité, désigné sur proposition de la Fédération nationale de la mutualité française :

Titulaire	Suppléant
Catherine BOIDIN	Christian RAMET

2.3 : Le troisième collège des représentants des organismes et professionnels œuvrant en faveur des personnes âgées est composé de :

- a) Cinq représentants des organisations syndicales représentatives de salariés, ainsi qu'un représentant de l'Union nationale des syndicats autonomes, désignés sur propositions de chacune de ces organisations :

Organisation syndicale	Titulaire	Suppléant
Confédération Générale du Travail (CGT)	Marie-Aimée ROGASIK	Claire-Aimée PARMENTIER
Confédération Française Démocratique du Travail (CFDT)	Laurence LAMARRE	Grégory LAGNEAU
Force Ouvrière (FO)	Céline MASSE	En cours de désignation
Confédération française de l'encadrement – Confédération générale des Cadres (CFE-CGC)	Didier RENSY	Elisabeth HANSLIK
Confédération Française des Travailleurs Chrétiens (CFTC)	En cours de désignation	En cours de désignation
Union Nationale des syndicats Autonomie (UNSA)	Michel DARRAS	Florence FERFAILLE

- b) Quatre représentants des organisations représentant les employeurs, les professionnels et les gestionnaires d'établissements et de services sociaux et médico-sociaux, désignés sur propositions des organisations :

Organisation	Titulaire	Suppléant
Union Départementale des Centres Communaux d'Action Sociale (UDCCAS)	Annie ADANCOURT	Sandrine CHEVALIER
APREVA	Pierre BARA	Christophe DEBAL
ADMR	Grégoire REHBER	André OLIVIER
UNA Saint-Omer	Jean-Jacques SENEZE	Anne-Sophie SPETER

- c) Un représentant des intervenants bénévoles qui contribuent au maintien du lien social des personnes âgées, désigné sur proposition de l'association :

Association	Titulaire	Suppléant
Les Petits Frères des Pauvres	Olivier PIEDOUX	Samuel DEBRIL

Article 3 : La formation spécialisée relative aux personnes handicapées est composée comme suit :

3.1 : Le premier collège des représentants des personnes handicapées, de leurs familles et des proches aidants est composé de seize représentants désignés sur propositions des associations :

Association	Titulaire	Suppléant
Association d'adultes, de parents d'enfants dyslexiques du Pas-de-Calais (APEDYS 62)	Martine REDINGER	En cours de désignation
Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public du Pas-de-Calais (Les PEP 62)	Pierre-Marie FONTAINE	Dominique OUTREBON
APF France Handicap	Stéphane JOLY	En cours de désignation
Union Départementale des Associations de Parents et Amis des Personnes Handicapées Mentales (UDAPEI 62)	André BONNIER	Binh DO-COULOT
Association Française contre les Myopathies Téléthon (AFM-Téléthon)	Françoise VALENDUC	En cours de désignation
Association Sourires d'autistes	Arthur STEPEN	Lise SERRURE
Association Opale Autisme 62	Odile ANNOTA	Fabrice HENON
Union Départementale des Associations Familiales du Pas-de-Calais (Udaf 62)	Patricia DEDOURGE	Patrick CROMBECQUE
Gamins Exceptionnels	Emilie DAUTRICHE	Aurélie SOULIERE
Service d'accompagnement à la vie sociale Rémora Nord Pas-de-Calais de l'association Voir ensemble	Nelly DORME	Fanny CARION
Fédération des plateformes d'accompagnement et de répit	Nathalie QUAHEYBEUR	Claire VINCK BELMADI
Association Jules Catoire	Christian BRELINSKI	Ludivine LECLERCQ
Non pourvu		

3.2 : Le deuxième collège des représentants des institutions est composé de :

- a) Deux représentants du Conseil départemental désignés par le Président du Conseil départemental :

Titulaire	Suppléant
Karine GAUTHIER	Sandra MILLE
Sylvie MEYFROIDT	Ingrid GAILLARD

- b) Le Président du Conseil régional ou son représentant ;

- c) Deux représentants des autres collectivités et établissements publics de coopération intercommunale désignés sur proposition de l'association départementale des maires :

Titulaire	Suppléant
Pierre SELIN	En cours de désignation
Corinne DUBOIS	En cours de désignation

- d) Le Directeur départemental de l'emploi, du travail et des solidarités ou son représentant ;
- e) Le Directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités, ou son représentant ;
- f) Le Recteur d'académie ou son représentant ;
- g) Le Directeur général de l'Agence régionale de santé ou son représentant ;
- h) Un représentant de l'Agence nationale de l'habitat dans le département, désigné sur proposition du préfet :

Titulaire	Suppléant
Séverine MERCIER	En cours de désignation

- i) Deux représentants des régimes de base d'assurance maladie désignés sur propositions des Caisses primaire d'assurance maladie :

Caisse	Titulaire	Suppléant
Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) de l'Artois	Patricia BIGAILLON	Sophie SAUVAGE
Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) de la Côte d'Opale	Dominique MORTREUX	Olivier SIMON

- j) Un représentant des organismes régis par le code de la mutualité, désigné sur proposition de la Fédération nationale de la mutualité française :

Titulaire	Suppléant
Catherine BOIDIN	Christian RAMET

3.3 : Le troisième collège des représentants des organismes et professionnels œuvrant en faveur des personnes handicapées est composé de :

- a) Cinq représentants des organisations syndicales représentatives de salariés, ainsi qu'un représentant de l'Union nationale des syndicats autonomes, désignés sur propositions de chacune de ces organisations :

Organisation syndicale	Titulaire	Suppléant
Confédération Générale du Travail (CGT)	Marie-Aimée ROGASIK	Claire-Aimée PARMENTIER
Confédération Française Démocratique du Travail (CFDT)	Laurence LAMARRE	Grégory LAGNEAU
Force Ouvrière (FO)	Céline MASSE	En cours de désignation
Confédération française de l'encadrement – Confédération générale des Cadres (CFE-CGC)	Didier RENSY	Elisabeth HANSLIK
Confédération Française des Travailleurs Chrétiens (CFTC)	En cours de désignation	En cours de désignation
Union Nationale des syndicats Autonomie (UNSA)	Michel DARRAS	Florence FERFILLE

- b) Quatre représentants des organisations représentant les employeurs, les professionnels et les gestionnaires d'établissements et de services sociaux et médico-sociaux, désignés sur proposition des organisations :

Organisation	Titulaire	Suppléant
Nexem	Aline DELORY	Cendrine FEBVRE
Fédération Hospitalière de France (FHF) Hauts-de-France	Marc VANDENBROUCK	Bruno PETIT
Association La Vie Active	Guillaume ALEXANDRE	Stéphanie PONSEEL
Etablissement Public Départemental pour l'Accueil du Handicap et l'Accompagnement vers l'Autonomie (EPDAHAA)	François NOEL	Tiphaine GUIFFAULT

- c) Un représentant des intervenants bénévoles qui contribuent au maintien du lien social des personnes handicapées, désigné sur propositions de l'association :

Association	Titulaire	Suppléant
Union Régionale des Centres Sociaux (URCS)	Marie-Pierre WITTEK	Amid BENALLAL

Article 4 : Le quatrième collège des représentants des personnes physiques ou morales concernées par les politiques de l'autonomie et de la citoyenneté ou intervenant dans le domaine de compétence du conseil est commun aux deux formations, il est composé de :

- a) Un représentant des autorités organisatrices de transports, désigné sur proposition du Président du Conseil régional :

Organisation	Titulaire
En cours de désignation	En cours de désignation

- b) Un représentant des bailleurs sociaux, désigné sur proposition du Préfet :

Bailleur social	Titulaire
Habitat Hauts-de-France	Stéphane MAILLET

- c) Un architecte urbaniste, désigné sur proposition du Préfet :

Architecte	Titulaire
Architecte et élu conseiller de l'Ordre des architectes des Hauts-de-France	Bertrand MORCHAIN

- d) Cinq personnes physiques ou morales concernées par la politique de l'autonomie et de l'accessibilité universelle et intervenant dans les domaines de la citoyenneté, de la santé, de l'activité physique, des loisirs, de la vie associative, de la culture et du tourisme, désignés sur propositions des organismes :

Organisme	Titulaire
Centre Régional d'Etudes, d'Actions et d'Information (CREAI)	Alain GUFFROY
Union Régionale Interfédérale des Œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux (URIOPSS)	Eric BATCAVE
Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)	Luc GINDREY
Association Unis-Cités	Jérôme MULLET
Gérontopôle Hauts-de-France	François PUISIEUX

ARRAS, le 13 JAN. 2025

LE PRESIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL,

Jean-Claude LEROY

